



REGLEMENT DU TIR PAR EQUIPE DE CLUB

▪ Préambule

Le Comité Départemental de la Manche organise tous les ans un championnat départemental par équipes de club pour le tir en salle suivant le règlement ci-dessous.

▪ Objectif

- Proposer aux clubs une pratique sportive par équipe en salle.

▪ Inscriptions

- Tout club désirant faire participer une ou plusieurs équipes au championnat départemental doit se préinscrire dès la parution du formulaire auprès du club organisateur et avant la date limite.

- Pour pouvoir se préinscrire, il faut remplir plusieurs conditions :

- Être licencié dans un club manchois (du même club)

- Une seule équipe par catégorie (voir ci-dessous)

- Envoyer un bulletin de pré-inscription accompagné du règlement au club organisateur, au plus tard 1 semaine avant la compétition.

- Les droits d'engagement sont fixés chaque année par le Club organisateur.

● Catégories et compositions des équipes

- 6 catégories sont reconnues :

➤ Équipe jeunes Benjamin-Minime (mixité possible)

➤ Équipe Cadet-Junior classique (mixité possible)

➤ Équipe Classique (mixité possible)

➤ Équipe Classique Féminine

➤ Équipe Arcs nus (mixité possible)

➤ Équipe Arcs à poulies (mixité possible)

Une équipe est composée de trois archers et d'un remplaçant éventuel.

Nota : les cadets et juniors peuvent aussi être dans une équipe adultes puisqu'ils utilisent le même blason.

Chaque club ne peut présenter qu'une seule équipe par catégorie d'arme.

● Tenue - Comportement

- Chaque archer doit obligatoirement porter une tenue blanche ou une tenue de club et des chaussures de sport.

- Tous les archers et leurs coaches, se doivent d'avoir un comportement sportif exemplaire, ne pas manifester ostensiblement ou bruyamment dans la zone réservée aux archers avant le signal sonore de fin des tirs.

- Il est interdit de fumer ou de vapoter sur le lieu de la compétition.

● Déroulement des compétitions

➤ La compétition se déroule sur une journée avec une série de qualification + duels.

➤ Distances de tir: 18 ou 15 mètres suivant la salle,

➤ Rythme de tir en 2 vagues AB puis CD (comptage des points à chaque vague)

➤ Entraînement:

· 4 volées maximum, sur le rythme du tir par équipe, 2 flèches par archer, 2 mn par volée (un seul archer par équipe à la fois sur le pas de tir).

➤ Tir de qualification:

· 10 volées de 6 flèches, sur le rythme du tir par équipe, 2 flèches par archer, 2 mn par volée (un seul archer par équipe à la fois sur le pas de tir).

· En cas d'égalité de points sur le tir de qualification, le départage se fait par le nombre de 10 puis de 9, et si l'égalité subsiste, il y aura un tir de barrage pour l'attribution de point de bonus, sinon tirage au sort dans les autres cas.

➤ Phase de duel,

- Tir par système de poule composée suivant le tableau ci-dessous:

Nombre d'équipes	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1 à 5	1 - 2 - 3 - 4 - 5			
6	1 - 4 - 6	2 - 3 - 5		
7	1 - 4 - 5	2 - 3 - 6 - 7		
8	1 - 4 - 5 - 8	2 - 3 - 6 - 7		
9	1 - 4 - 5 - 8 - 9	2 - 3 - 6 - 7		
10	1 - 4 - 5 - 8 - 9	2 - 3 - 6 - 7 - 10		
11	1 - 4 - 5 - 8 - 9	2 - 3 - 6 - 7 - 10 - 11		
12	1 - 8 - 12	2 - 7 - 11	3 - 6 - 10	4 - 5 - 9
13	1 - 8 - 9 - BYE 1	2 - 7 - 10 - BYE 2	3 - 6 - 11 - BYE 3	4 - 5 - 12 - 13
14	1 - 8 - 9 - BYE 1	2 - 7 - 10 - BYE 2	3 - 6 - 11 - 14	4 - 5 - 12 - 13
15	1 - 8 - 9 - BYE	2 - 7 - 10 - 15	3 - 6 - 11 - 14	4 - 5 - 12 - 13
16	1 - 8 - 9 - 16	2 - 7 - 10 - 15	3 - 6 - 11 - 14	4 - 5 - 12 - 13

A l'issue des qualifications, des points de bonus sont attribués à l'intérieur de chaque poule:

1 à 4 équipes : 2 points de bonus au 1^{er}, 1 point de bonus au 2^{ème}

5 à 6 équipes : 2 points de bonus au 1^{er} et 2^{ème}, 1 point de bonus au 3^{ème} et 4^{ème}

Dans chaque poule, toutes les équipes s'affrontent en match suivant le règlement FFTA en vigueur (match en set pour les arcs classiques et arcs nus et en point pour les arcs à poulies)
Match en 4 volées de 6 flèches (2 par archer)

Pour les matchs en set, la première équipe arrivée à 5 points gagne le match. En cas d'égalité 4-4, il est procédé à un tir de barrage.

Pour les arcs à poulies, en cas d'égalité à l'issue des 4 volées, il est procédé à un tir de barrage.

Chaque match remporté rapporte 2 points.

A l'issue de tous les matchs de poules, les points de match et les points de bonus sont additionnés. En cas d'égalité dans la poule, le départage se fera sur le score des qualifications. S'il y a toujours égalité, il est procédé à un tir de barrage.

Classement final :

Lorsqu'il n'y a qu'une poule, le classement de celle-ci détermine le classement final

Lorsqu'il y a 2 poules, une finale OR et Bronze sont organisées, sous forme de match

Finale Or entre les 2 premières équipes de chaque poule

Finale Bronze entre les 2 secondes équipes de chaque poule

Lorsqu'il y a 4 poules, il est organisé une demi-finale puis finale :

½ finales :

Match 1 : 1^{er} poule A vs 1^{er} poule D

Match 2 : 1^{er} poule B vs 1^{er} poule C

Finale OR :

Vainqueur match 1 vs vainqueur match 2

Finale BRONZE :

Perdant match 1 vs perdant match 2

Une volée d'essai sera tirée avant le premier duel.

· Les remplaçants peuvent participer à n'importe quel moment de la compétition, mais pour une volée complète.

● Blasons

Deux Tri-spots verticaux de 40 pour les arcs classiques, nus et à poulies et un Tri-spot de 60 pour la catégorie jeunes.

● Récompenses

➤ La cérémonie protocolaire des podiums est organisée immédiatement après le concours.

➤ Les 3 premières équipes de chaque catégorie reçoivent une récompense du Comité Départemental et la première de chaque catégorie est déclarée Championne de la Manche.

➤ Les récompenses départementales seront remises aux équipes présentes et en tenue blanche ou tenue de club lors de la cérémonie des podiums. Les absents gardent leur titre mais n'auront pas leur récompense qui ne sera remise en aucun cas à une tierce personne.

- Qualification pour le championnat régional par équipes de clubs:

Seules, les catégories Arcs classiques, arcs à poulies et arcs nus sont reconnus au niveau régional.

En principe, le vainqueur du championnat départemental par équipes de clubs est sélectionné d'office mais s'il ne peut ou ne souhaite pas participer, l'équipe suivante au classement sera sélectionnée pour la remplacer.

Concernant l'équipe classique, le mode de sélection se fera entre l'équipe classique mixte ou l'équipe classique féminine à l'issue d'un ultime match qualificatif.

- Date d'application

➤ Le présent règlement validé par le comité directeur est applicable à partir du **15 décembre 2023**